



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

élargissement

Question écrite n° 4681

Texte de la question

M. André Wojciechowski attire l'attention de M. le secrétaire d'État chargé des affaires européennes sur la poursuite du processus d'adhésion de la Turquie à l'Union européenne. Alors que la Turquie vient d'élire un nouveau président et revendique son identité musulmane, il lui demande si la France reste opposée à l'entrée de la Turquie, conformément aux déclarations du Président de la République, ou si la diplomatie amorce un nouveau compromis.

Texte de la réponse

Le Président de la République a pris clairement position sur la question de l'adhésion de la Turquie à l'Union Européenne en déclarant que la Turquie n'avait pas vocation à adhérer à l'UE. Ceci n'interdit pas que l'UE renforce sa relation avec la Turquie à travers la perspective d'une association privilégiée. La France accepte à ce titre de poursuivre les négociations en cours à la condition que les chapitres examinés ne soient pas ceux qui sont spécifiquement liés à la perspective d'adhésion. Cela signifie qu'une trentaine de chapitres sur trente-cinq pourraient être ouverts. Le chef de l'État a par ailleurs proposé qu'un groupe des sages soit chargé d'ici à la fin de l'année 2009 de réfléchir à la question de l'avenir du projet européen à l'horizon 2020-2030, y compris aux frontières de l'Europe. Un accord politique sur la création et le mandat de ce groupe, dont nous souhaitons qu'elle intervienne au Conseil européen de décembre prochain, est pour nous une condition à la poursuite des négociations. La France a souhaité, dans le même temps, renforcer ses relations politiques, économiques et culturelles avec la Turquie, comme en témoignent la rencontre du Président de la République avec le Premier ministre turc le 24 septembre dernier à New York et la visite du ministre des affaires étrangères et européennes à Ankara le 5 octobre dernier.

Données clés

Auteur : [M. André Wojciechowski](#)

Circonscription : Moselle (7^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 4681

Rubrique : Union européenne

Ministère interrogé : Affaires européennes

Ministère attributaire : Affaires européennes

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 septembre 2007, page 5590

Réponse publiée le : 27 novembre 2007, page 7464